

## DELEGATION DE SIGNATURE

**Le Directeur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE,**

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;

Vu la délibération n°CA2023-059 du 19 juin 2023 relative à l'élection du directeur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse -TSE ;

Considérant qu'il est mis fin à la délégation de signature du 13 janvier 2023 consentie par Monsieur Stéphane GREGOIR à Monsieur Stéphane KOJAYAN;

### Donne délégation de signature à :

Monsieur Stéphane KOJAYAN, Ingénieur de recherche, Directeur général des services,

à l'effet de signer en son nom, pour les centres de responsabilités budgétaires (CRB) 700 – Services communs et 701 – Masse salariale :

- en dépenses :
  - les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 2 500 € HT,
  - les attestations et certificats administratifs relatifs à des dépenses dont le montant est inférieur à 2 500 € HT,
  - les certifications de service fait sans limitation de montant.
- en recettes : les actes relatifs à l'acquisition des droits et à l'établissement des factures, sans limitation de montant,
- les ordres de missions temporaires concernant les CRB 700 et 701, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane KOJAYAN, Madame Florence CHARRAS, Attachée territoriale principale en détachement en qualité d'Ingénieur d'étude, Directrice des affaires financières, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Fait à Toulouse, le 20 juin 2023

Le délégataire,

La délégataire,

Le Directeur,



Stéphane KOJAYAN



Florence CHARRAS



Christian COLLIER